

En comparaison internationale, où se situe la Suisse en matière de don d'organes ?

Une étude du Conseil de l'Europe réalisée sous la direction de Swisstransplant s'est penchée sur l'efficacité du programme de don d'organes national dans 27 pays européens et aux États-Unis. Les résultats montrent que, même si nous nous situons dans le premier tiers en comparaison internationale, la Suisse présente un certain potentiel d'optimisation.

Julius Weiss

Depuis 2014, Swisstransplant est activement représentée au Conseil de l'Europe par le PD Dr Franz F. Immer, délégué de la Suisse. Il dirige, dans cette fonction, un groupe de travail dans le cadre du Comité européen sur la transplantation d'organes du Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait partie, aux côtés de la France, l'Italie, la Slovénie, l'Espagne et les Pays-Bas. L'objectif du groupe de travail est d'analyser les mesures mises en œuvre en vue d'augmenter le nombre de donneurs d'organes dans les pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi que leur succès. À cette fin, un catalogue de questions a été élaboré pour étudier l'efficacité des dons d'organes dans 28 pays membres, puis analysé dans une étude parue dans le magazine spécialisé *Transplantation*.

Étude sur le potentiel du don d'organes

L'indicateur le plus couramment utilisé pour la comparaison internationale des dons est le nombre de donneurs d'organes par million d'habitants, abrégé pmp. Ce taux de dons pmp est une valeur comparative qui indique le volume de l'activité de don dans une région ou un pays. Dans ce contexte, il révèle des différences notables au niveau international. Le taux de dons présente l'avantage de la simplicité de son calcul et permet de comparer le nombre de donneurs enregistrés par pays et par an. Ce calcul présente cependant l'inconvénient de ne permettre qu'une comparaison très approximative et donc peu significative, car la population d'un pays ne peut être

prise comme valeur de départ pour le don d'organes en état de mort cérébrale ou suite à un arrêt cardio-circulatoire qu'au sens le plus large puisque, pour des raisons médicales, ce type de don n'est envisageable que chez une très petite minorité des personnes décédées. Pour analyser le degré d'exploitation du potentiel de don d'organes, il est indispensable de commencer par le déterminer, ou au moins de l'évaluer de manière réaliste. C'est précisément l'objet de l'étude *Evolution of deceased organ donation activity vs. efficiency over a 15 year period: an international comparison* publiée par le groupe de travail mentionné précédemment.

Différences notables en Europe

Cette étude détermine le potentiel pour le don d'organes sur la base du nombre de décès annuels dus à des accidents vasculaires cérébraux, à des lésions cérébrales anoxiques ainsi qu'à des traumatismes crâniens graves. Elle constate d'importantes différences entre les pays européens en ce qui concerne la mortalité due à ces causes de décès pertinentes pour le don d'organes. Arrivent en tête la Bulgarie, la Lettonie et la Roumanie, alors que la Suisse, le Luxembourg et l'Irlande présentaient les chiffres les plus faibles ; à noter qu'elle était six fois plus élevée en Bulgarie qu'en Irlande. On peut en déduire que le potentiel de don d'organes suite à une mort cérébrale ou suite à un arrêt cardio-circulatoire est plus élevé dans des pays où la mortalité due aux causes de décès choisies est plus élevée

importante que dans les autres pays. En comparaison, le taux de dons pmp dresse donc un tableau déformé de la situation du don d'organes dans différents pays et n'est pas adapté à l'évaluation de l'efficacité des dons d'organes.

Le don conversion index

L'élément-clé de l'étude et de la comparaison internationale est le don conversion index (DCI). Celui-ci indique le nombre de donneurs d'organes résultant de 100 décès susceptibles de don d'organes. Contrairement au taux de dons pmp, le DCI permet de comparer le nombre de donneurs d'organes d'un pays au potentiel. Il permet donc de déterminer et de comparer l'efficacité des différents programmes de don d'organes nationaux: un taux de dons pmp élevé ne signifie pas automatiquement qu'un pays dispose réellement d'un système efficace de don d'organes efficace. De même, un taux de dons pmp faible n'indique pas automatiquement un manque d'efficacité, mais peut refléter un potentiel également faible.

L'efficacité des dons en comparaison internationale : page 13.

Promotion continue du don d'organes et de tissus

En collaboration avec le personnel médical spécialisé, Swisstransplant s'engage à faire de l'organisation suisse du don d'organes et de tissus un partenaire fiable en améliorant en permanence les compétences professionnelles et les processus. Notamment par la formation initiale et spécialisée du personnel hospitalier impliqué dans le processus du don d'organes, ainsi que par l'amélioration des processus en étroite collaboration avec les hôpitaux, lors du développement et de l'introduction d'exigences de base, par exemple.

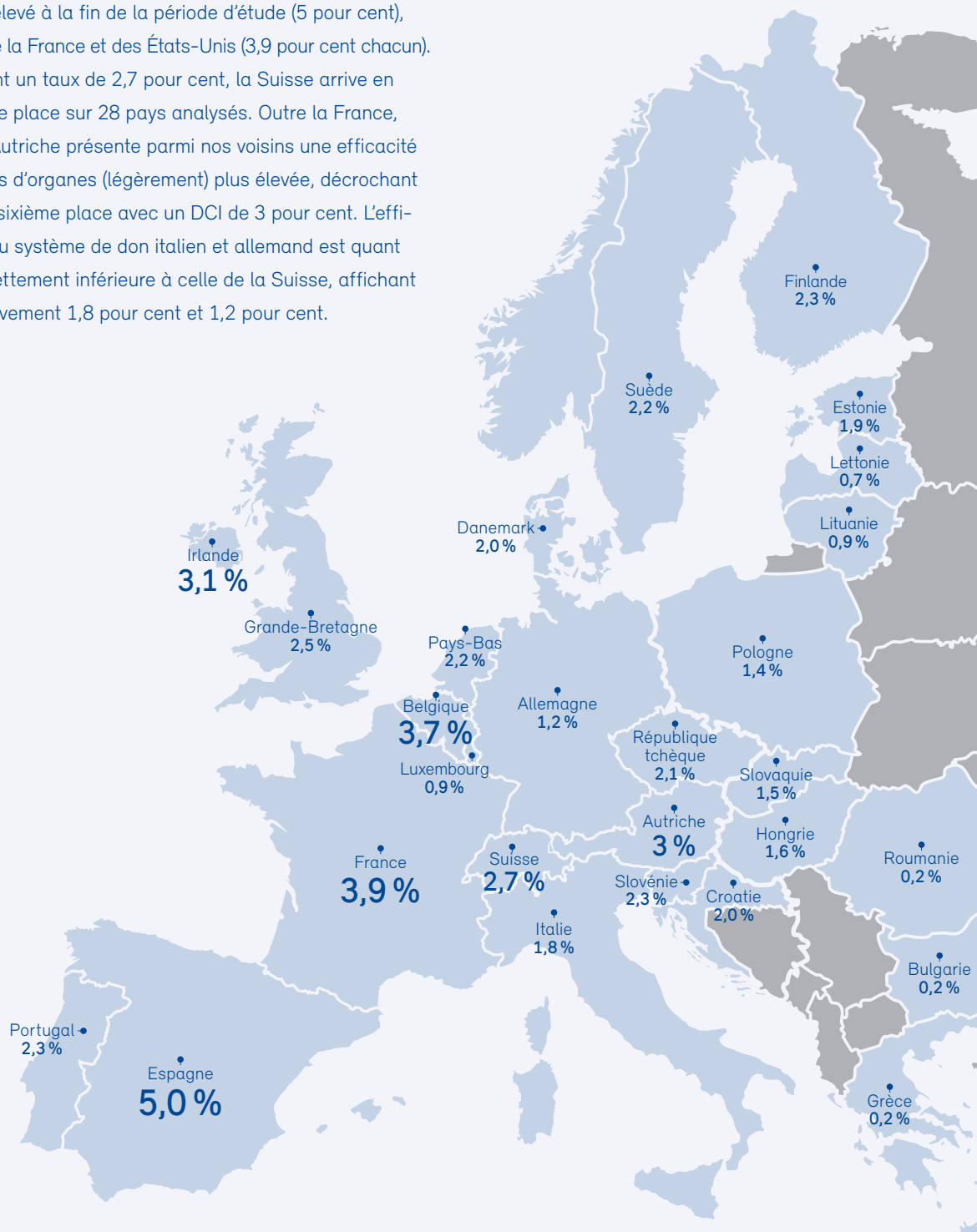
Référence bibliographique

Weiss, J./Elmer, A./Mahillo, B./Domínguez-Gil, B./Avsec, D./Nanni Costa, A./Haase-Kromwijk, B./Laouabdia, K./Immer, F. F., par ordre du Comité européen sur la transplantation d'organes (CD-P-TO) du Conseil de l'Europe : Evolution of deceased organ donation activity vs. efficiency over a 15 year period: an international comparison. Transplantation. Parution avril 2018.

*En collaboration avec le personnel médical
spécialisé, Swisstransplant s'engage
à faire de l'organisation suisse du don
d'organes et de tissus un partenaire fiable
en améliorant en permanence les compé-
tences professionnelles et les processus.*

Pays sélectionnés pour la comparaison : rendement du don par rapport

En comparaison internationale de l'efficacité des dons d'organes entre 2001 et 2015, l'Espagne a obtenu le DCI le plus élevé à la fin de la période d'étude (5 pour cent), suivie de la France et des États-Unis (3,9 pour cent chacun). Obtenant un taux de 2,7 pour cent, la Suisse arrive en septième place sur 28 pays analysés. Outre la France, seule l'Autriche présente parmi nos voisins une efficacité des dons d'organes (légèrement) plus élevée, décrochant ainsi la sixième place avec un DCI de 3 pour cent. L'efficacité du système de don italien et allemand est quant à elle nettement inférieure à celle de la Suisse, affichant respectivement 1,8 pour cent et 1,2 pour cent.



Valeurs de 2015, source : voir référence bibliographique page 12.